



1^{er} centre



de tri industriel

ALTRIOM 

ECOPÔLE TRI ET VALORISATION

Sommaire

- 2 ALTRIOM : le tri industriel valorise 90% des déchets de nos poubelles grises
- 3 ALTRIOM, écopôle tri et valorisation
- 4 Des élus volontaires pour préserver leur territoire
- 5 ALTRIOM préserve les ressources de la planète
- 6-7 .. 90% des déchets de la poubelle grise valorisés

ALTRIOM : le tri industriel valorise 90% des déchets de nos poubelles grises

Trouver la solution pour les déchets ménagers est une question qui a préoccupé plusieurs générations d'élus du secteur centre de la Haute-Loire.

ALTRIOM, premier centre de tri industriel est une solution efficace, acceptée par la population locale, maîtrisée en coût et qui préserve l'environnement.

ALTRIOM utilise la nouvelle technique du tri industriel 3WAYSTE® brevetée par le groupe Vacher. Cette solution permet de **valoriser 90% de la poubelle grise (contre 0% avant ALTRIOM)**. Avant ALTRIOM, 100% des déchets de la poubelle grise allaient en incinérateur ou en centre d'enfouissement. Avec ALTRIOM seulement 10% sont enfouis. Cette performance de tri enterre les projets de centre d'enfouissement locaux qui n'ont plus de raison d'être.

Avec ALTRIOM, on ne parle plus de solutions d'élimination des déchets, mais d'une valorisation de ces déchets qui connaissent un nouveau cycle de vie. Cela permet de créer une véritable économie circulaire en faisant moins appel aux ressources naturelles de la terre.

Nous remercions les élus locaux qui ont choisi de faire confiance au savoir-faire d'une entreprise locale plutôt que de se réfugier dans les solutions toutes faites des grands groupes. **Notre territoire va devenir une référence pour le niveau atteint en terme de tri de déchets, ce taux étant pulvérisé par le tri industriel sans demander plus d'effort à la population locale.**

Arnaud, Fabien et Matthieu CHARREYRE

Incinération



Enfouissement



Avec ALTRIOM, fin des incinérateurs et des centres d'enfouissement dans le secteur centre de la Haute-Loire.



ALTRIOM, aucune nuisance pour l'environnement.

ALTRIERIEN

ALTRIOM est un maillon important de la gestion des déchets en Haute-Loire mais il fait partie d'une politique globale de gestion de nos déchets territoriaux. C'est un outil à vocation locale.

ALTRIOM n'est pas une solution miracle mais il permet :

- de doter le territoire d'un outil structurant et de nous rendre largement indépendants de solutions extra-départementales,
- d'exploiter sur place le gisement de matières et de valeurs que représentent les déchets (investissements, emplois,...),
- de mieux connaître le gisement de nos ordures ménagères afin de prendre les décisions appropriées (information, sensibilisation, opération de collecte ciblée,...),
- de compléter et renforcer l'écopôle que constituent les activités de la déchèterie communautaire et du groupe Vacher à Polignac, en faisant un exemple unique en France.

La gestion globale de nos déchets va de la prévention au traitement final des ultimes, en passant par le réseau de déchèteries, les collectes sélectives, l'initiation aux bonnes pratiques, etc...

ALTRIOM s'inscrit dans ce cadre et le complète

ALTERNATIF

La préparation de Combustible Solide de Récupération (CSR) au sein même de l'installation qui permet également de trier les ordures ménagères et de composter la matière organique, font d'ALTRIOM le 1er centre de tri français à ce point d'intégration.

La fraction des déchets qui n'est pas recyclable de manière simple ou qui n'est pas organique, est valorisée en vertu de son PCI (Pouvoir Calorifique Inférieur) qualifié de moyen à haut.

Très largement constituée de plastiques complexes et de textiles ménagers, cette fraction doit être préparée afin de satisfaire au cahier des charges des installations qui vont le consommer en lieu et place de combustibles fossiles.

C'est pourquoi on parle de combustible alternatif.

Les cimenteries sont les principales utilisatrices de cette source d'énergie indispensable à leur métier. Elles sont dûment équipées pour l'utiliser et elles doivent respecter des normes de rejet de fumées très précises.

C'est au niveau de la préparation du CSR que sont produits les déchets ultimes générés par ALTRIOM. Il s'agit de déchets non dangereux qui rejoindront une installation de traitement appropriée.

Cette faible production de déchets ultimes fait donc d'ALTRIOM une industrie comme une autre... sauf que sa matière première, c'est nos déchets !



- **Capacité réglementaire :**
40 000 tonnes de déchets ménagers
et 10 000 tonnes de refus de tri de déchets professionnels
- **SAS détenue :**
à 60% par le groupe Vacher
à 40% par PRAXY Développement
- **Investissement : 14 M€**
- **Création d'une vingtaine d'emplois directs et indirects**

ALTRIOM

Le développement du tri dans les 20 dernières années représente un changement considérable des mentalités et des pratiques. Chaque fois qu'un gisement est pris en compte comme un ensemble indissociable des parties qui le composent, les problèmes et les nuisances s'accroissent.

La solution ? Le tri, qui seul permet une approche sélective et éclairée.

Le tri est aussi une source de développement économique important. Pourquoi dès lors tout se trierait-il...et pas nos ordures ménagères ?

On y retrouve :

- des recyclables qui sont là par erreur ou par incivisme,
- de la matière organique issue de la préparation et des restes du repas,
- le solde, constitué principalement de très nombreuses sortes de plastiques, des textiles ménagers,... et de tout le reste.

Appliquer à ce gisement les recettes qui ont été appliquées aux autres déchets, c'est une évidence, mais nous avons choisi de le faire dans des conditions techniques optimisées : automatisation, maîtrise des éventuelles nuisances, bâtiments adaptés, intégration paysagère, etc... On sépare mécaniquement les fractions décrites plus haut, et on les gère de manière sélective...grâce au tri. Cette approche permet de créer les conditions propices à une valorisation optimisée. Chaque fraction trouve son mode de traitement adapté, selon des techniques connues et éprouvées.

LES RECYCLABLES

Il suffit de soulever le couvercle d'une de nos poubelles pour se rendre compte de tout ce qui pourrait être recyclé mais qui s'y trouve par erreur ou par incivisme.

La plupart de ces matières font l'objet de collectes sélectives déjà en place : papiers, cartons, bouteilles en plastique, verres, boîtes de conserve, canettes en aluminium ou acier, etc...

ALTRIOM permet de capter ce gisement en y appliquant, après séparation, des solutions techniques qui sont celles des centres de tri de collecte sélective : tapis balistiques, tri optique, mais aussi du tri manuel.

ALTRIOM n'est cependant pas conçu pour corriger ces erreurs ou les masquer, au contraire.

LE COMPOST

Le processus de consommation consiste à prélever sans cesse aux sols une partie de la matière organique qui en fait la richesse. Ce processus pourra-t-il continuer indéfiniment si nous ne lui rendons pas cette matière organique qu'il ne produit pas, et si nous continuons à l'enfouir ou à l'incinérer ?

La réponse est évidemment non.

Le parti pris d'ALTRIOM : la matière organique n'est pas le support d'une fabrication d'énergie (incinération, méthanisation, bioréacteur,...) qui est un pis-aller.

La matière organique doit être préparée pour retourner aux sols.

Le compostage est une oxydo-réduction qui vise à dégrader la matière organique pour la transformer en amendement stabilisé riche en humus. Cette dégradation se fait sous l'influence de micro-organismes qui se développent par millions dans des conditions contrôlées.

Le compostage produit du gaz carbonique, de l'eau et de la chaleur. Il ne produit pas d'odeurs car c'est un processus aérobique, c'est-à-dire qui se produit en présence de beaucoup d'oxygène (contrairement aux processus anaérobiques qui produisent du méthane et des gaz associés qui sont malodorants).

Epandu localement, après analyses systématiques et dans des conditions de suivi des sols qui permettent de valider son innocuité, le compost est un modèle de développement durable : la matière organique de nos ordures ménagères est transformée localement, dans le cadre d'une activité économique qui remet à la disposition de nos sols un amendement qu'il faudrait sinon aller chercher ailleurs.

Des élus volontaires pour préserver leur territoire

Avec ALTRIOM, le secteur centre aura le meilleur taux de tri de France.



4 382 habitants

Le centre d'enfouissement technique du Moulas est officiellement fermé depuis le 1^{er} novembre 2009.

Les élus sont donc confrontés à une réalité : répercuter le coût d'évacuation des ordures ménagères au quai de transfert de Langeac (soit 140 000 €), sur la redevance des administrés. C'est pourquoi il est important de savoir que plus nous produisons de déchets d'ordures ménagères en triant moins, plus il faudra payer.

Ces ordures ménagères sont désormais triées et recyclées par ALTRIOM.



17 972 habitants

La fermeture du centre de stockage le 1^{er} juillet 2007 a contraint le Sictom Emblavez / Meygal à construire un quai de transfert de ses ordures ménagères afin de permettre l'acheminement des déchets collectés sur le territoire du Sictom vers une unité de traitement extérieure.

Ces ordures ménagères sont désormais triées et recyclées par ALTRIOM.



60 776 habitants

ALTRIOM est l'outil complémentaire des politiques de prévention et de tri des déchets actuellement mises en œuvre : recyclerie, bacs jaunes, déchèteries. L'ensemble de ces solutions doivent nous permettre d'atteindre voire de dépasser l'objectif fixé par le Grenelle de l'Environnement pour 2015 : réduire de 7% notre volume de déchets et atteindre une performance de tri de 45%. Pour cela, l'implication écocitoyenne de chacun reste indispensable ! Plus le déchet est évité, et plus le geste de tri est fait en amont, moins le coût est élevé pour le contribuable.

Ces ordures ménagères sont désormais triées et recyclées par ALTRIOM.



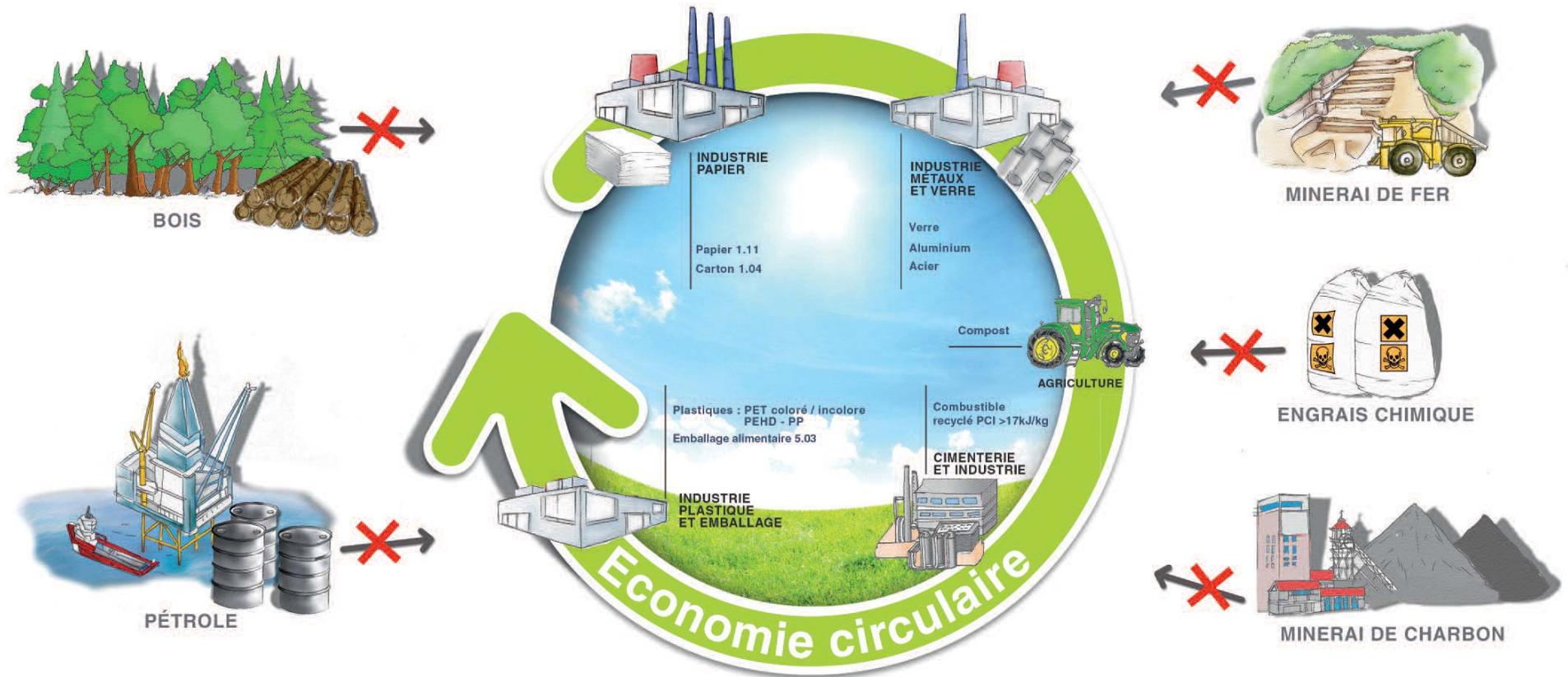
16 017 habitants

La fermeture du centre de stockage le 1^{er} juillet 2007 Jusqu'au mois de juillet 2007, les ordures ménagères collectées ont été broyées à l'unité de traitement située au lieu dit « le Chier » sur la commune d'Allègre. A la sortie du broyeur, les déchets traités étaient emportés par le godet d'un chargeur à chenille ou dans une remorque tirée par un tracteur et épandus en couches successives sur l'aire de stockage prévue à cet effet (une fermentation aérobie rapide est ainsi obtenue). Des travaux de réhabilitation ont été entrepris en août 2011. Ils comprennent une couverture argileuse et un engazonnement des anciens casiers, un enrochement pour assurer la stabilité d'un talus, la prolongation de la tranchée drainante et l'évacuation des eaux superficielles.

Ces ordures ménagères sont désormais triées et recyclées par ALTRIOM.

ALTRIOM préserve les ressources de la planète

Avec ALTRIOM, les matières contenues dans nos déchets sont triées.
Les industries de transformations peuvent alors consommer ces matières recyclées pour leur production ou pour l'énergie qu'elles représentent.
En utilisant massivement des matières ou combustibles recyclés, nous économisons les ressources naturelles de la planète.



90% des déchets de la poubelle grise valorisés



Avec ALTRIOM



Avant ALTRIOM

100% de notre poubelle grise était expédiée en décharge ou incinérateur.



Incinérateurs



Décharges



ALTRIOM utilise la technologie du tri industriel 3WAYSTE[®]

Ouverture des sacs



Chaines de tri automatisé



44%



26%



30%



L'ensemble des déchets contenus dans nos poubelles ménagères sont acheminés vers le centre ALTRIOM.

La première étape est de **séparer industriellement** les déchets entrants en 3 fractions :

- MATIÈRES ORGANIQUES,
- EMBALLAGES RECYCLABLES,
- DÉCHETS À POTENTIEL ÉNERGÉTIQUE.

Chacune de ces fractions suit alors un traitement dédié pour que ces déchets bénéficient d'un nouveau cycle de vie.

Traitement des déchets triés

Compostage de la matière organique



Nouveau cycle de vie

Compost normé (NFU 44051)



90% des déchets valorisés

Retour à la terre



Économie circulaire optimisée

**ENRICHIR
LES SOLS**

Tri des emballages recyclables



Matières premières recyclées



Produits recyclés



**RECYCLAGE
OPTIMISÉ**

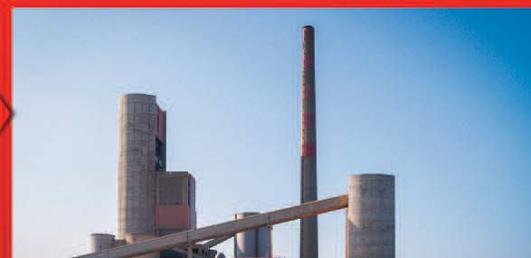
Tri des déchets à potentiel énergétique



Combustible recyclé PCI > 18 MJ/kg



Energie pour cimenteries ou industries



**VENTE
D'ÉNERGIE
RECYCLÉE**

Déchets ultimes :
10% en centre d'enfouissement.

**90% DES DÉCHETS
VALORISÉS**

1^{er} centre de tri industriel en France



CONTACT PRESSE

Christian Perbet
06 12 94 48 54 - rp@itnt.fr



ALTRIOM • ZA de Polignac • 43000 POLIGNAC
04 71 02 22 94 • contact@altriom.fr
www.altriom.fr